



## HONORAIRES D'AGENCE

### TRANSACTION (Honoraires TTC à la charge du vendeur sauf indication contraire au mandat)

#### ❖ MAISON, APPARTEMENT, LOCAL COMMERCIAL :

- Jusqu'à 139.999 € : 7.500 €
- Entre 140.000 et 199.999 € : 8.500 €
- Entre 200.000 et 389.999 € : 4.25%
- A partir de 390.000 € : 3.90 %

#### ❖ TERRAIN CONSTRUCTIBLE

- Forfait : 9.500 €

#### ❖ PLACE DE PARKING, TERRAIN NON CONSTRUCTIBLE

- Forfait : 2.500 €

### LOCATION (Honoraires TTC partagés entre le bailleur et le locataire)

#### ❖ Honoraires de visite, de constitution de dossier, de rédaction du bail :

- 10 € par m<sup>2</sup> habitable à la charge du locataire
- 10 € par m<sup>2</sup> habitable à la charge du bailleur

#### ❖ Honoraires d'état des lieux d'entrée :

- 3 € par m<sup>2</sup> habitable à la charge du locataire
- 3 € par m<sup>2</sup> habitable à la charge du bailleur

Pour une transaction, honoraires applicables en plus du prix net vendeur à la date du mandat ou de l'avenant et dus à la signature de l'acte authentique. Pour un contrat de location, honoraires dus la signature du bail.